

# **Objectif 7 Atteindre et maintenir un bon état écologique des masses d'eau et préserver les milieux aquatiques**

## **Objectif 7 Atteindre et maintenir un bon état écologique des masses d'eau et préserver les zones humides et les milieux aquatiques**

Parce qu'elle constitue une véritable ressource pour l'aval, la préservation des lacs et des cours d'eau, repose sur une gestion concertée de cette richesse partagée. Cette préservation passe par le maintien et la préservation des débits, de la dynamique et la continuité des cours d'eau, des transits de sédiments et du respect du lit majeur des cours d'eau.

[...]

### **Mesures contractuelles permettant d'atteindre cet objectif**

#### Mesures de connaissance

- Renforcer les diagnostics de l'état écologique des cours d'eau et des lacs ;
- Renforcer les inventaires et hiérarchiser les actions de préservation sur les zones humides ;
- Réaliser une typologie de la fonctionnalité des milieux (synthèse des données, inventaires...), notamment pour déterminer les frayères fonctionnelles.

[...]

### **Rôles de l'établissement public du parc national des Pyrénées**

[...]

- Met en oeuvre les mesures de connaissance ;
- Mobilise les partenaires pour mettre en place des actions de connaissance sur la fonctionnalité des milieux, la dynamique des cours d'eau.

[...]

Page 52 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #1134

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2014-08-11 11:32